

Pourquoi voter CNE ?

Elections sociales Smart

19 novembre 2020



Exprimez votre voix et votez !

Le 19 novembre 2020, ce sont les élections sociales organisées chez SMart.

Vous êtes tous invités à voter de manière électronique (via un accès transmis par mail par les RH).

Ces élections démocratiques permettent aux travailleurs d'une entreprise de voter pour des collègues/candidats qui vont les représenter pendant 4 ans au sein du Conseil d'entreprise (CE) et du Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT).



Coup d'œil dans le rétrovis eur

Au Conseil d'entreprise

Le mandat qui s'achève a été caractérisé par **la création de SmartCoop** amenant une nouvelle dynamique, **questionne la place des permanents** (sociétaires ou non) **et des intermittents**, dans cette structure, au niveau de leur représentation. La délégation du personnel (DP) a été réellement animée par une volonté de coller aux valeurs de la coopérative. Elle regrette toutefois que les représentants du personnel, élus démocratiquement, ne puissent avoir de contact avec les autres représentants démocratiques de la structure comme le conseil d'administration.

Le résultat de ces réflexions ?

La participation aux élections sociales des intermittents et la mise en place, dans les prochains mois, d'une instance de représentation de travailleurs autonomes.

La création de cette nouvelle structure, qu'est la coopérative, a également amené à de nombreuses discussions sur **l'existence simultanée de plusieurs Commissions paritaires** reliées à chacune des entités : Smartcoop, Fondation, APMC, PA, FA, PI, etc... mettant en lumière certaines différences au niveau des conditions de travail.

Quelle solution a été proposée ?

La rédaction d'une CCT pour remettre à plat ces différences qui n'ont pas leur place dans une coopérative. Ce document doit encore être rédigé.

Au Comité prévention et protection au travail

Smart n'a pas échappé au tourbillon du burnout. De nouvelles lois concernant la prévention, mises en application durant ce mandat, restent mal appliquées. Cette maladie professionnelle, parfois mal comprise, demande une attention toute particulière tant au niveau de la prévention que de la procédure de retour au travail après une absence de longue durée.

Que mettre en place ?

Pour l'instant des propositions sont restées des pistes à creuser. Il s'agit d'abord d'une écoute et d'accepter de changer ce qui peut l'être au niveau organisationnel et structurel. Le burnout ne doit pas être qu'un questionnaire d'un travailleur pris individuellement car cela impacte souvent toute une équipe. Evaluer le retour d'un burnout représente une occasion de revoir la charge de travail en équipe, la manière dont l'organisation du travail est prévu et accepter la remise en question pour un mieux de tous.

Et Demain?

Pour ce nouveau mandat, l'équipe des verts de la CNE (CSC) veut poursuivre le travail entamé et mettre la priorité sur **3 grands axes** :

1 Une politique RH claire et transparente, un service accessible et proche

Les 4 dernières années se sont illustrées par de nombreuses tentatives de pointer les difficultés rencontrées au niveau des RH et d'amener des propositions qui n'ont pas encore abouties mais sont en bonne voie pour certaines:

- la **rédaction d'une convention collective de travail** d'entreprise (CCT) qui énonce les droits et obligations de chacun régis par une même Commission Paritaire (CP) dans le but d'harmoniser les conditions de travail de tous.
- un **organigramme par fonction avec un barème** affiché
- une **politique salariale claire** et transparente.

Ces points continueront à être prioritaires pour les verts et la mise en place d'une Direction RH ouvre de nouveaux espoirs d'aboutir dans ces revendications. En effet, ces derniers mois de nombreux manquements, renforcent notre volonté d'y remédier : erreur dans un contrat d'engagement, mauvaise gestion des crédits temps, licenciement sans avertissements écrits, organigramme flou; rentrée sans description de fonction, pas d'entretien de fonctionnement, départ pour congé/retraite/accouchement/maladie de longue durée pas anticipé ou sans remplacement, retour de congé de maladie de longue durée difficile/questions restées sans réponse....

Autant de points d'attention que vous nous relayez et que nous questionnerons au CE et au CPPT en proposant des solutions structurelles.

2 L'installation d'une délégation syndicale

La vie d'une équipe est rythmée par de bonnes énergies mais aussi par des malentendus, des conflits, des départs. Les membres du CE ou du CPPT ne peuvent pas représenter des cas individuels en séance, seuls les points qui touchent au collectif sont abordés. Constituer une Délégation syndicale a toute sa raison d'être pour **répondre à toutes les questions et accompagner à sa demande un.e collègue** dans une situation précise ; interpellier la direction ou directement négocier en cas de conflit sans passer par le CE ou CPPT qui sont essentiellement des instances de consultation.

3 Améliorer la compréhension des enjeux économiques et financiers de la coop

Nous sommes encore nombreux à nous demander comment sont opérés les choix et sont déterminées les priorités de dépense et d'investissement au sein de Smart. Les informations qui doivent permettre d'établir le rapport entre les données économiques et financières et de comprendre l'incidence de ces données sur la politique de l'entreprise en matière d'organisation, d'emploi et de personnel ne sont toujours rendues disponibles. **La question de l'information et de la participation à ces processus nous paraît essentielle.** Nous continuerons à relayer vos questions mais nous attendons aussi des réponses en toute transparence.

C'est un début ...

Ces quatre dernières années, nous vous avons convié à plusieurs midis DP; nous avons envoyé plusieurs newsletters ou mails ou encore organisé un sondage pour vous impliquer dans le choix des points à aborder au niveau du CE ou CPPT.

Conscients que c'est ce n'est pas encore suffisant, nous souhaitons développer une plus grande régularité dans nos contacts écrits et réunions avec vous.

Sachez que nous sommes là pour vous ! N'hésitez pas à nous contacter individuellement ou collectivement !

**Votre avis
compte pour
mieux vous
représenter !**

**Qui se présente
sur la liste 2...**

Layla Bous'hib



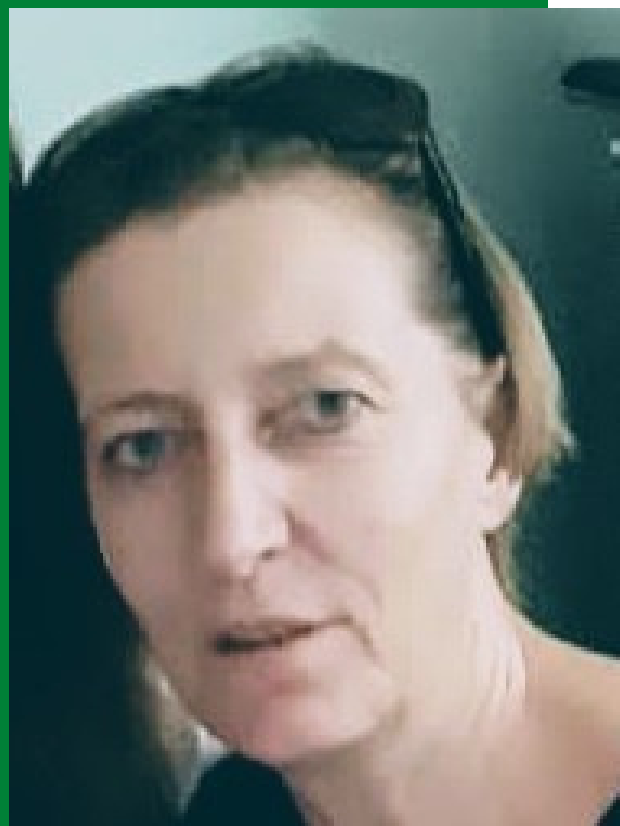
Qui suis-je et pourquoi je me présente au CPPT ?

Je suis comptable de formation et web développeur par passion, je travaille à la DSI depuis bientôt 3 ans.

Je suis également militante anti-raciste/féministe et si je me présente au CPPT c'est bien pour donner un sens à mon engagement professionnel, participer à la vie de l'entreprise au-delà du travail et contribuer à apporter des réponses concrètes aux questions ou difficultés rencontrées par mes collègues.

Layla.BousHib@smart.coop

Hélène Derwa



Qui suis-je et pourquoi je me présente au CE ? Je travaille comme conseillère depuis presque 9 ans chez Smart, j'ai donc assisté à son évolution et à sa transformation. D'une structure quasi familiale à une coopérative ambitieuse et à vocation européenne le changement semble radical. Cela bouscule la dynamique du fonctionnement inter-entreprise, remet en cause le rôle et la place des travailleurs au sein de la coopérative.

La question du dialogue social entre les organes de direction et celles des travailleurs permanents et sociétaires sera au cœur de cette prochaine législature et ceci me tiens à cœur. J'ai préféré me concentrer uniquement sur le CE afin de pouvoir avoir plus de temps pour approfondir les réflexions et revendications en cours.

Qu'est-ce que je peux apporter ? Mes 4 années au CE et CPPT m'ont permis de comprendre la posture à avoir en tant que représentante du personnel face aux représentants de la Direction. Ce n'est pas évident quand on n'a aucune culture ni expérience syndicale et que, par nature, on n'est pas "frontal". Aujourd'hui la DP me semble plus au point qu'il y a 4 ans: mieux coordonnée dans sa réflexion et sa méthodologie, plus sûre dans son face à face avec la Direction.

C'est dans un esprit de continuité et de consolidation de mon expérience en tant que représentante du personnel que je me représente.

Helene Derwa: den@smart.coop

Sophie Delrivière



Qui suis-je ? Je travaille chez Smart depuis 14 ans comme conseillère mais j'ai également occupé d'autres fonctions telles que coordinatrice des conseillers bruxellois ainsi que responsable de la formation des conseillers. On me décrit parfois comme ayant un caractère fort avec un esprit communicatif mais j'aime penser que je suis également juste, sincère et bienveillante. J'arrive à la fin de mon premier mandat de 4 ans comme représentante du personnel au CE et CPPT et j'ai envie de continuer à m'investir pour les 4 prochaines années.

Pourquoi je me présente au CE et au CPPT ? J'ai opté pour me représenter aux deux instances car l'expérience du mandat précédent me montre qu'il est bon de pouvoir approcher un même point sous deux angles différents. Un point peut être abordé sous l'angle du bien-être et de la sécurité au travail (CPPT) ainsi qu'en terme d'impact sur l'organisation du travail (CE). De plus je me sens concernée par les sujets abordés aux deux instances.

Qu'est-ce que je peux apporter ? Mon trilinguisme FR, NL, ENG me permet de communiquer avec tout le monde. Mon investissement inépuisable et sincère à vouloir faire avancer les choses pour que tous se sentent bien dans notre coopérative. L'expérience dans la maison qui fait que je connais bien son histoire et que je comprends ses enjeux. Ainsi que mon expérience en tant que représentante du personnel au CE et au CPPT. C'est apprendre un nouveau métier: on fait des erreurs, on apprend, on s'améliore, on se construit avec les autres représentants du personnel mais également avec la direction. Il faut continuer à travailler, construire et collaborer ensemble. C'est un travail de longue haleine dans lequel il faut persévérer, ce que je compte faire les 4 prochaines années si je suis réélue.

Sophie Delriviere Des@smart.coop

Philémon DUSHIMIMANA



Qui suis-je ? Je travaille chez Smart depuis 2007 (13 ans). A mon arrivée chez Smart, tout le monde s'occupait de tout (accueil des membres, validation de contrats, accueil téléphonique, courrier postal). J'ai intégré le service donneur d'ordres (devenu le service clientèle) début 2008 jusqu'à récemment. Je travaille depuis mars 2020 au service finances et comptabilité. Du chemin, avec Smart, j'en ai parcouru

Pourquoi je me présente ? L'envie de me présenter est née d'un constat selon lequel je travaille chez Smart depuis un moment et qu'il serait légitime d'apporter ma contribution à notre modèle économique. Il s'agit d'un modèle inachevé. Car Smart se réinvente au fur du temps.

Qu'est-ce que je peux apporter ? Mon expérience et ma connaissance de Smart. Je pense être en mesure de comprendre les attentes de chacun (direction, permanents et Sociétaires) d'en faire une synthèse susceptible de convenir à toutes les parties. Le dialogue, la compréhension, l'empathie ont toujours été nos points forts. Il faut bien défendre et perpétuer ces valeurs mais également dans la patience.

Philemon Dushimimana dup@smart.coop

Christos Gatsis



Qui suis-je ? Je suis comptable chez Smart, depuis 2012. J'ai de bonnes connaissances et pratiques de l'analyse financière. Je maîtrise donc les comptes de Smart.

Pourquoi je me présente au CE et au CPPT ? Je désire apporter mes connaissances et mon expertise, au bon fonctionnement de la structure Smart. Apporter une critique positive et constructive à la gestion du groupe Smart.

Qu'est-ce que je peux apporter ? Parce que je suis comptable et que j'ai les outils d'analyse financière, je veux par mes remarques améliorer la gestion de Smart, apporter de la transparence dans les comptes et les actions prises par nos décideurs.

Christos Gatsis gah@smart.coop

Sergio Giorgi



Qui suis-je ? Né en Belgique, j'ai des moitiés d'Italie, d'Espagne et ... d'ailleurs. Je suis jeune grand père et ingénieur agronome. J'ai atterri chez Smart en 2012, après quelques vies passées dans le domaine de la coopération au développement et de la microfinance, travaillé pour de toute petites et de toutes grandes organisations, fondateur d'entreprises d'économie sociale, indépendant, employé...

Je suis, avec les collègues du Pôle, chargé du suivi du développement de Smart à l'international, au sein de la Direction Générale du Développement.

Pourquoi je me présente ? Je crois au projet que porte Smart à son impact social et sociétal. Avec les collègues, je veux contribuer à la représentation du personnel et au dialogue entre Direction et Travailleurs, aider à relever le défi d'une entreprise partagée et défendre les intérêts des travailleurs et sociétaires de la coopérative. Je souhaite participer à faire grandir Smart sans la faire grossir, la rendre plus capable encore d'accueillir la diversité sans l'avaler.

Qu'est-ce que j'apporte ? La pandémie COVID agit sur nous, sur nos structures sociales comme une bombe à fragmentation: elle nous oblige à aller rechercher les éléments parfois éloignés, trouver le ciment pour les rassembler et faire corps et donner du sens. Avec ma candidature au CE, j'apporte mes compétences en termes d'analyse, de communication et d'interculturalité. Les traits de ma personnalité et mon expérience me permettent de gérer des situations parfois complexes, dans un contexte incertain.

sergio.Giorgi@smart-eu.org

Sophie Van Nuffel



Qui suis-je ? Depuis 11 ans chez Smart, j'ai occupé plusieurs fonctions à la com et aujourd'hui conseillère, je fais partie de l'équipe bruxelloise Yellow. Bref, je suis une "Smarties" ! Le long de mon parcours, j'ai principalement travaillé dans la presse et le "non-profit" par choix et convictions. Ces élections sociales 2020 sont déjà mes quatrièmes et c'est toujours aussi passionnant !

Pourquoi je me présente au CE et CPPT? L'engagement au sein de son entreprise se traduit bien sûr dans son travail au quotidien mais pour aller plus loin dans une coopérative qui défend des valeurs démocratiques, c'est aussi pour moi, y participer par le biais d'une représentation des collègues au CE et au CPPT. Défendre ses valeurs par des actions concrètes est important à mes yeux.

Qu'est-ce que je peux apporter ? Cet engagement, j'essaye d'y être fidèle en recherchant toujours à faire primer l'avis du collectif. Cet avis doit être documenté et étayé. Ce qui nécessite recherches, débats et concessions. Ce que je retiens de ce premier mandat chez Smart, c'est que beaucoup de portes ont été ouvertes : réflexion sur les Commissions Paritaires et proposition d'une CCT d'entreprise pour assurer nos droits; améliorer la représentation syndicale de tous; questionner les procédures pour un mieux-être dans l'entreprise ; veiller à la diffusion des informations utiles;...). Les prochaines 4 années serviront à poursuivre ce travail de longue haleine; avant d'ouvrir de nouveaux chantiers. Et j'y suis motivée plus que jamais!

Sophie Van Nuffel vas@smart.coop